

=====  
Téléphone-télécopie

03 85 50 81 17

E.mail :

mairie.mazille71@orange.fr  
=====

Ouverture au public :

Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30  
=====

Le 8 avril 2017

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**

**7 avril 2017 à 20 heures**

**Présents :** Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques BOURGEOIS, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Jean Claude LUCAS et Roger LAHU.

**Excusés :** Jean Paul LEGROS - Jean-Baptiste MARTINOT - Laure MICHELET - Michel PETOZZI

➤ Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil municipal 20h00

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

Secrétaire administrative : Nathalie DA SILVA

**1 – Approbation du procès-verbal du 3 mars 2017:**

*Le procès-verbal du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.*

**2 – Comptes administratifs 2016**

**Budget Communal**

		Investissement	Fonctionnement	Total
1	Recettes exercice N	390 729.75	201 298.85	592 028.60
2	Dépenses exercice N	512 489.28	152 970.38	665 459.66
I	Résultat de l'exercice (1-2)	-121 759.53	48 328.47	-73 431.06
II	Résultat antérieur	-48 653.63	205 253.07	156 599.44
<b>A</b>	<b>Solde d'exécution (I + II)</b>	<b>-170 413.16</b>	<b>253 581.54</b>	<b>83 168.38</b>
3	Restes à réaliser Recettes N	270 702.00	0.00	270 702.00
4	Restes à réaliser Dépenses N	-241 828.00	0.00	-241 828.00
<b>B</b>	<b>Solde des restes à réaliser (3 + 4)</b>	<b>28 874.00</b>	<b>0.00</b>	<b>28 874.00</b>
	<b>Résultat d'ensemble (A + B)</b>	<b>-141 539.16</b>	<b>253 581.54</b>	<b>112 042.38</b>

**Budget Assainissement**

		Investissement	Fonctionnement	Total
1	Recettes exercice N	30 336.55	31 060.34	61 396.89
2	Dépenses exercice N	12 514.00	12 606.17	25 120.17
I	Résultat de l'exercice (1-2)	17 822.55	18 454.17	36 276.72
II	Résultat antérieur	6 767.38	169 916.21	176 683.59
<b>A</b>	<b>Solde d'exécution (I + II)</b>	<b>24 589.93</b>	<b>188 370.38</b>	<b>212 960.31</b>
3	Restes à réaliser Recettes N	0.00	0.00	0.00
4	Restes à réaliser Dépenses N	-25 979.00	0.00	-25 979.00
<b>B</b>	<b>Solde des restes à réaliser (3 + 4)</b>	<b>-25 979.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-25 979.00</b>
	<b>Résultat d'ensemble (A + B)</b>	<b>-1 389.07</b>	<b>188 370.38</b>	<b>186 981.31</b>

Après présentation par Monsieur le Maire, puis en son absence, sous la présidence de M. Gérard MOYNE, doyen de la séance, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs.

### **Affectations des résultats 2016**

#### **Budget Communal**

	<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résult. Investissement repris compte 001		170 413.16	
Restes à réaliser		487 347.00	270 702.00
Excédents de fonction. capitalisés cpte 1068			141 539.16
	<b>Fonctionnement</b>		
Résultat fonctionnement repris compte 002			112 042.38

#### **Budget assainissement**

	<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résult. Investissement repris compte 001			24 589.93
Restes à réaliser		25 979.00	0.00
Excédents de fonction. capitalisés cpte 1068			1 389.07
	<b>Fonctionnement</b>		
Résultat fonctionnement repris compte 002			186 981.31

### **3 – Budgets Primitifs 2017**

#### **Budget Communal**

*Le Conseil décide les taux d'imposition aux taxes directes locales, qui restent fixés comme suit :*

- taxe d'habitation	6.28 %
- foncier bâti	7.81 %
- foncier non bâti	25.99 %

*Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif communal 2017, qui s'équilibre à 294 948.38 € en section de fonctionnement et 486 646.16 € en section d'investissement.*

#### **Budget Assainissement**

*Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif assainissement 2017, qui s'équilibre à 215 071.31 € en section de fonctionnement et 112 409.00 € en section d'investissement.*

### **4 – Création du Site Internet**

Après l'examen de plusieurs propositions, le conseil municipal retient celle de la Société AFMI pour un montant de 2644€ TTC.

***Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.***

Le conseil a confié à Messieurs Jacques BOURGEOIS et Gérard MOYNE le soin de suivre la mise en place et la gestion du site de la commune.

Nous solliciterons l'association des maires de S&L pour une formation « sécurisation internet » Plusieurs élus se déclarent intéressés par cette formation.

Il est demandé à la Secrétaire administrative Nathalie Da Silva de relancer notre demande de code de transfert du domaine.

### **5 – Géolocalisation ou adressage**

L'offre de service de la Poste pour l'étude de la géolocalisation et adressage (noms de rues et numérotation) est retenue pour un montant de 4 217.10 € TTC.

Une commission sera créée pour gérer ce dossier.

***Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.***

## **6 – Concession cimetièrre**

Le Maire propose au conseil municipal que soit accordé au donateur de la rénovation de l'église St Blaise, une concession d'hommage.

*Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.*

## **7 – Eglise**

Certificat de paiement n°3 : doit être modifié pour être présenté au Receveur municipal et adressé à la Fondation du Patrimoine pour règlement.

### **Réfection du mur du parking de l'église**

Proposition de l'Agence du patrimoine pour remonter ce mur de pierres sèches, mur sur la route de Goleron. 30 mètres de long. Devis à 8500€. Prévoir 10M3 de pierre.

Ces travaux devront impérativement être terminés avant le 24 juin 2017, date d'inauguration de l'église restaurée.

*Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.*

## **8 – Questions diverses**

### **Association des Amis de Michel Bouillot**

L'association souhaite ériger une stèle à la mémoire de Michel Bouillot et ce à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort. Statue de 1,60 mètre de haut et 0,80 de large.

Lieu de l'implantation : à proximité du lavoir de l'église. Après échanges, le conseil n'est pas opposé à ce qu'une stèle soit élevée sur la commune mais considère que le lieu retenu par l'association n'est pas approprié. Le conseil souhaite étudier avec elle le choix d'un autre lieu. Monsieur le Maire prendra contact avec son Président.

### **SYDELS**

Réglage des horaires des pendules de l'éclairage public de la commune. Il est proposé ce qui suit :

- Hameaux du village : extinction à minuit
- Centre bourg : allumé toute la nuit

*Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.*

### **Forêts - ONF**

Compte rendu de la réunion di 24 mars dernier avec Monsieur Marioton de l'ONF.

Son remplaçant sera Monsieur LOONIS, qui s'installera avec sa famille dans la maison du garde forestier de Mazille.

Proposition de l'ONF concernant les coupes de bois.

- Coupe de la parcelle 29 reportée sur 2018
- Coupe des parcelles 21 et 25 reportée sur 2019

#### **Travaux 2017 :**

Devis pour plantation et entretien 5778,12 HT des parcelles 4 – 5 - 22 et 23

- Parcelle 30 : report de la vente à novembre 2017

Demande de validation du choix de l'ONF pour les contrats et approvisionnements négociés.

- Vente des parcelles 1 – 2 – 27 et 28 le 5 avril 2017.

Cette délibération annule et remplace celle du 1<sup>er</sup> juillet 2016 relative aux parcelles 17 et 18.

*Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.*

### **Défense nationale**

La direction du service national recrute. **Une adresse :** [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### **AD'AP**

Il est urgent que nous communiquions aux services préfectoraux l'auto évaluation des aménagements effectués sur les bâtiments communaux.

Par ailleurs, nous adresserons à la Préfecture un dossier de demande de dérogation pour l'impossibilité d'adaptation pour des raisons techniques et financières que généreraient des travaux pour l'accès à la Mairie des PMR.

Le conseil mandate Monsieur le Maire pour que cette démarche soit entreprise auprès de la Préfecture.

### **Courrier de la Bibliothèque intercommunale**

Nous informant que la bourse aux échanges de plants, bulbes, rhizomes et autres se déroulera **le samedi 13 mai 2017 de 14 h à 18h00** dans le jardin potager de l'école de Mazille.

Tarif annuel pour la bibliothèque : adulte 5€ et 3€ pour les enfants

Accompagnement scolaire 2,50€ de l'heure.

Crédit 2017 alloué à la bibliothèque : 467 habitants x 2€ = 934 €

Par ailleurs, il nous est demandé de regrouper les factures téléphoniques (communication et abonnement internet).

### **Demande de subvention de l'école**

Pour l'animation, l'élargissement et l'aménagement du jardin de l'école,

***Le conseil décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 100 €.***

### **Courrier des RPI du Sud Clunisois et du RPI des 4 saisons**

Un courrier a été adressé aux conseils municipaux des 5 communes leur demandant de se prononcer sur la fusion des deux RPI, dans le but de pérenniser les classes dans les communes ayant la capacité d'accueillir deux classes.

Ce n'est pas le cas de notre commune.

A lecture du compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> avril, le conseil se prononce contre la fusion des 2 RPI, et demande que soit étudié avec sérieux le projet de création d'un groupe scolaire en milieu rural. Ce projet permettrait non seulement de regrouper les écoles de nos 5 communes mais pourrait aussi intéresser d'autres communes limitrophes.

Le conseil demande à Monsieur le Maire d'adresser un courrier à ses homologues, allant dans ce sens.

***Le conseil vote à l'unanimité cette démarche.***

### **Commission voirie**

La commission voirie doit se réunir rapidement pour décider des travaux 2017. Et pouvoir ainsi monter les dossiers de subvention.

**L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h30.**